



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 22 novembre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Point sur la situation en Guadeloupe

Lundi 22 novembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs,

La situation que connaît la Guadeloupe depuis quelques jours est d'une particulière gravité. C'est une petite minorité violente qui dévalise les magasins, qui barre les routes, qui rançonne les automobilistes, qui empêche des personnes malades d'accéder à des soins parfois vitaux et qui va même jusqu'à tirer sur les forces de l'ordre.

Je condamne avec la plus extrême fermeté ces violences. Les auteurs sont et continueront d'être arrêtés et jugés. Je veux dire aussi toute ma solidarité à nos concitoyens de Guadeloupe qui en sont les premières victimes.

Je le dis clairement, rien ne peut justifier de tels actes qui se servent de la crise sanitaire comme d'un prétexte. Il ne s'agit pas seulement d'exprimer une opposition à l'obligation vaccinale des soignants et aux mesures de suspension que nous avons prises pour les 1400 professionnels qui se sont soustraits à ce jour à cette mesure sanitaire. Il s'agit surtout désormais d'agresser et de piller.

J'ai donné toutes les instructions pour que l'ordre républicain soit rétabli et j'ai envoyé sur place des forces supplémentaires. J'en appelle désormais au calme et à la responsabilité. La République doit protéger la population et notamment ceux qui œuvrent pour soigner et secourir.

C'est pour cela que la loi a prévu une obligation de vaccination pour les soignants et pour les sapeurs-pompiers, et pour eux seulement, car il s'agit là de personnes qui sont tout particulièrement exposées aux risques engendrés par la Covid et qui travaillent au quotidien au contact de personnes fragiles ou vulnérables. Il n'est donc pas question en Guadeloupe ou ailleurs de revenir sur cette obligation.

J'ai bien conscience que cela n'est pas simple sur ce territoire, que des craintes existent et qu'il nous faut faire preuve de pédagogie. Mais grâce au travail des équipes locales, plus de 85% des soignants sont aujourd'hui vaccinés, montrant une véritable adhésion dans les rangs de l'hôpital.

C'est d'autant plus indispensable que, vous le savez, la Covid a frappé la Guadeloupe très durement au cours de cet été, ce qui nous a conduit à envoyer plus de 1300 soignants de métropole pour permettre la prise en charge hospitalière de tous les malades. Nous devons nous montrer collectivement solidaires et responsables. Le Gouvernement assumera son devoir de protection. Et oui, la protection passe par la vaccination, tout particulièrement contre les formes graves de la maladie. Il n'y a pas d'autre voie possible.

Je viens de rencontrer, avec les ministres des Outre-mer, de l'Intérieur et de la Santé, les parlementaires et les élus de Guadeloupe. Nous avons écouté et dialogué. Je veux les remercier pour avoir exprimé ce qu'ils ressentent des inquiétudes de la population locale et pour avoir condamné sans ambiguïté les violences qui ne résoudront rien.

La priorité, nous en sommes convenus, doit donc être au retour au calme. Mais l'exigence de fermeté doit aussi s'accompagner d'un dialogue nécessaire pour entendre et comprendre nos concitoyens qui s'interrogent de bonne foi.

C'est pourquoi j'ai décidé de créer d'abord les conditions pour répondre aux craintes des derniers professionnels soumis à l'obligation vaccinale et qui n'y ont pas encore satisfait. Ils ont des craintes auxquelles nous devons répondre, notamment sur certains des vaccins disponibles. C'est ce travail de pédagogie que la communauté médicale de Guadeloupe a engagé depuis plusieurs semaines et que nous devons poursuivre et intensifier dans le cadre d'une

instance de dialogue dont nous avons décidé ensemble ce soir la création. Il s'agit de convaincre et d'accompagner individuellement, humainement, chacun des professionnels concernés en prenant le temps nécessaire.

Je veux aussi favoriser le dialogue avec les sapeurs-pompiers de la Guadeloupe, notamment avec les pompiers volontaires. Une mission du ministère de l'Intérieur sera à pied d'œuvre sur place dès demain pour examiner avec eux les voies et moyens pour permettre les conditions de déploiement de l'obligation vaccinale et discuter aussi des sujets propres au fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours de Guadeloupe. Cela se fera en bonne intelligence avec le président du conseil départemental qui est l'autorité gestionnaire des pompiers du département.

Enfin, j'ai demandé au ministre des Outre-mer, Sébastien LECORNU, de poursuivre le dialogue avec les élus et les forces vives du territoire qui sont pleinement engagés pour le retour au calme. Ce dialogue devra nous permettre notamment de nous assurer du déploiement plein et entier de tous les dispositifs d'accompagnement économique et social, non seulement pour gérer les conséquences de la crise mais aussi pour favoriser la relance de l'emploi et de l'activité en Guadeloupe.

Je vous remercie.